

218C0134
FR0000038804-FS0038

16 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOFIBUS PATRIMOINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 janvier 2018, la société anonyme Segro France¹ (20 rue Brunel, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 janvier 2018, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société SOFIBUS PATRIMOINE et détenir 148 217 actions SOFIBUS PATRIMOINE représentant autant de droits de vote, soit 19,39% du capital et 19,11% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SOFIBUS PATRIMOINE hors marché.

¹ Contrôlée par la société Segro Plc.

² Sur la base d'un capital composé de 764 490 actions représentant 775 509 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.